

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SARL EMARGENCE EXPERTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12				
Adresse de l'entreprise :		141 Avenue de Wagram		75017 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		12		
Numéro SIRET *		6 7 2 0 0 8 7 2 9 0 0 1 9 2				Néant ☐ *				
				Exercice N, clos le, 31122023		N-1 31122022				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		Copie certifiée conforme Signé par : Frederic GOUVET 306EFDD019D8423...				
		Frais de développement*	CX	CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	35 424					35 424
		Fonds commercial (1)	AH	AI	8 421 349					8 421 349
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK						
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO						
		Constructions	AP	AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	182 181	105 446	76 735	90 549		
		Immobilisations en cours	AV	AW						
		Avances et acomptes	AX	AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
		Autres participations	CU	CV	40		40	40		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC						
		Autres titres immobilisés	BD	BE						
		Prêts	BF	BG						
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	84 355		84 355	84 355		
		TOTAL (II)	BJ	BK	8 723 350	140 870	8 582 480	8 596 399		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM						
		En cours de production de biens	BN	BO						
		En cours de production de services	BP	BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS						
		Marchandises	BT	BU						
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW						
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 395 395	82 637	1 312 758	1 229 416		
		Autres créances (3)	BZ	CA	181 633		181 633	159 053		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				2 683		
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	413 151	413 151	886 248			
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	29 465	29 465	24 275			
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 019 644	82 637	1 937 007	2 301 675			
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	10 742 994	223 507	10 519 487	10 898 074				
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes :		CP	84 355	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété: *		Immobili- sations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL EMERGENCE EXPERTS				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3 093 450.....)			DA	3 093 450	3 093 450		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	4 836 643	4 836 643		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	309 345	309 345		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ	)	DG	70 000	120 000	
	Report à nouveau			DH	1 531	54		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	60 562	201 477		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	8 371 532	8 560 970		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	789 211	910 826		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	281 510	342 448		
	Dettes fiscales et sociales			DY	834 383	863 671		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	132 851	110 159		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	110 000	110 000		
	TOTAL (IV)			EC	2 147 955	2 337 105		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GENERAL (I à V)			EE	10 519 487	10 898 074		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 482 917	1 548 872	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 472	1 304		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

copie
certifiée
conforme

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 519 487 euros**.

Signé par :

Frederic GOUVET

306EFDD019D8423...

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 541 152 euros** et un total **charges** de **7 480 589 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **60 562 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général, complété des règlements subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- o Logiciels : 3 ans
- o Installations générales, agencements : 4 à 10 ans
- o Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- o Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les informations pertinentes sont les suivantes :

Engagements de retraite :

Notre société n'a pas souscrit de contrat d'assurance. Le tableau ci-après présente le montant des engagements de notre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière :

Dette actuarielle	213 545 €
-------------------	-----------

Honoraires de Commissariat aux Comptes :

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels de la société, les honoraires de commissariat aux comptes se sont élevés à 3 392€ HT.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : Néant

[illegible]

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	36 687	105	1 368	35 424
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 687	105	1 368	35 424
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	46 899	4 322	1 330	49 892
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	73 000	14 630	32 076	55 554
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		119 899	18 952	33 406	105 446
TOTAL		156 586	19 057	34 774	140 870

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	72 044	10 594		82 637
	Autres	1 664		1 664	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	73 708	10 594	1 664	82 637
TOTAL GENERAL		73 708	10 594	1 664	82 637

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	10 594		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	84 355	84 355	
	Clients douteux ou litigieux	108 939	108 939	
	Autres créances clients	1 286 456	1 286 456	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 860	7 860	
	Impôts sur les bénéfices	55 178	55 178	
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 908	30 908	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	87 687	87 687	
	Charges constatées d'avances	29 465	29 465	
	TOTAL DES CREANCES	1 690 848	1 690 848	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 472	1 472		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	787 739	122 701	477 538	187 500
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	281 510	281 510		
	Personnel et comptes rattachés	275 337	275 337		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	273 607	273 607		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	268 410	268 410		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 029	17 029		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	132 851	132 851		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	110 000	110 000		
	TOTAL DES DETTES	2 147 955	1 482 917	477 538	187 500
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 784			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	70 000	Clientèle Antiquaires
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	8 351 350	Clientèle CFCI + C.fusion 01/01/2015 + Clientèle Axiom Conseil
TOTAL	8 421 350	

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		521 219
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	437 530	437 530
Autres créances FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	83 689	83 689

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des Charges à payer		536 576
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS A PAYER	1 472	1 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOUR FACTURES NON PARVENUES	85 688	85 688
Dettes fiscales et sociales DETTE PROV./CONGES PAYES PROVISION PRIMES AUTRES CHARGES A PAYER PROV CS / CONGES PAYES CHARGES A PAYER	249 179 25 666 5 773 106 300 2 607	389 523
Autres dettes CHARGES A PAYER	59 893	59 893

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			29 465
Cotisation		4 037	
Location véhicules		1 169	
Assurances		3 887	
Documentation		137	
Abonnements informatiques		11 435	
Swile		23	
Médecine du travail		4 860	
Téléphonie		71	
Publications 2023		3 380	
Formations		465	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			29 465

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Produits constatés d'avance		110 000	110 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			110 000

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		6 225
Produits exceptionnels sur opérations de gestion PROD.EXCEPT.S/OPERAT.GESTIO	6 225	6 225
Total des charges exceptionnelles		1 367
Charges exceptionnelles sur opération de gestion PENALITES ET AMENDES	1 367	1 367
Résultat exceptionnel		4 858

Transferts de charges

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Avantages en nature associés		7 721
TOTAL		7 721

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		41 246,00	75,0000	3 093 450,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		41 246,00	75,0000	3 093 450,00

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		68 649	12 795	55 854
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		4 709		4 709
RESULTAT COMPTABLE		73 357	12 795	60 562

(1) après retraitements fiscaux.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés INDEMNITES FIN DE CARRIERE		213 545	
		213 545	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		213 545	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	3 093 450				3 093 450
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 836 643				4 836 643
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	309 345				309 345
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	120 000			(50 000)	70 000
Report à nouveau	54	(48 523)		50 000	1 531
Résultat de l'exercice	201 477	(201 477)		60 562	60 562
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	8 560 970	(250 000)		60 562	8 371 532

Date de l'assemblée générale	19/06/2023
Dividendes attribués	250 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	250 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	8 310 970
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	8 310 970
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(189 438)

EMARGENCE EXPERTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 093 450 euros
Siège social : 141 avenue de Wagram
75017 PARIS
672 008 729 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 60 562,29 euros** de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	60 562,29 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	1 531,23 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	----- 62 093,52 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	40 000,00 euros -----
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	102 093,52 euros

Affectation :

A titre de dividendes aux associés (Soit 2,42 euros par part)	100 000,00 euros
Le solde	2 093,52 euros

En totalité au compte "report à nouveau" créditeur qui s'élève ainsi à la somme de 2 093,52 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 99 800,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 200,00 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire

Paraphe

FG

de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 120 000,00 euros, soit 2,91 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 119 760,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 250 000,00 euros, soit 6,06 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 249 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 250 000,00 euros, soit 6,06 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 249 500,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

306EFDD019D8423...